



Recrudescence de la coqueluche dans le département des Pyrénées Orientales

Publié le lundi 22 octobre 2018

Le département des Pyrénées Orientales est confronté à une recrudescence de la coqueluche. Maladie respiratoire très contagieuse causée par la bactérie ***Bordetella pertussis***, la coqueluche atteint toutes les personnes non vaccinées, adultes et enfants.

Elle s'avère particulièrement grave chez les enfants de moins de 6 mois et chez les personnes fragil

Le seul moyen de se protéger est la vaccination.

Les enfants de moins de 2 mois ne peuvent pas être vaccinés mais sont protégés si leur entourage est vacciné.

Depuis le 15 octobre, le service Maternité du CHP a lancé une campagne de vaccination auprès des mères, avant le retour à domicile. Les pères et grands-parents sont invités à s'adresser à leur médecin traitant ou à se rendre au centre de vaccination du Service des Maladies Infectieuses et Tropicales situé au CHP. Le SMIT mène également des campagnes de vaccination au plus près des populations.

Les professionnels de la périnatalité (maternité NDE, libéraux, PMI, associations, crèches...) sont des relais formés qui pourront vous apporter toutes les informations nécessaires.

[En savoir + sur la vaccination](#) ↗